

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Les déterminants du travail des veuves en milieu urbain : une comparaison entre le Nord et le Sud (New York et Niamey).

Mahamane IBRAHIMA et Jacques LÉGARÉ

Département de Démographie, Université de Montréal

Introduction

L'activité des femmes a connu un développement phénoménal dans la littérature de ces dernières décennies. Cependant les plus grands débats sur le sujet ont eu lieu autour de la comparaison avec les hommes, de la situation matrimoniale et ou de la prise en charge des enfants en bas âge. Les taux d'activités féminins ont augmenté dans les pays développés à cause de l'augmentation de l'activité des femmes mariées et de celles qui ont des enfants, favorisée par le développement du système de garderie. Dans les pays en développement, la situation reste inchangée puisque les femmes rurales et non scolarisées travaillent dans le foyer en compagnie de leurs filles. En milieu urbain d'Afrique Subsaharienne, les travaux ménagers, qui occupent les femmes rurales et non scolarisées, sont effectués par des domestiques chez les femmes instruites (Adjamagbo et al., 2004).

Malgré l'importance de la littérature sur l'activité économique, le cas des veuves est évoqué, indissociablement avec celui des femmes divorcées ou célibataires. Pourtant, dans la plupart des sociétés, le veuvage est un moment de double perte : celle du conjoint et du niveau de vie (Peters et Liefbroer, 1997 ; Hungerford, 2001 ; Delbès et Gaymu, 2002 ; Burkhauser et al., 2005).

En Occident, la forte espérance de vie féminine et l'écart d'âge entre époux, favorisent un veuvage plus tardif et long pour les femmes par rapport aux hommes. En Afrique par contre, le veuvage est fréquent et bref pour les femmes à cause du remariage rapide, alors qu'il est rare chez les hommes à cause de la polygamie et de l'écart d'âge entre époux.

De manière générale, le vécu des veuves peut aussi être différent d'une région à l'autre à cause des aspects socioculturels, politiques et économiques tant individuels que contextuels. Angoa-Pérez et Fuentes-Flores (2006) ont donné un exemple de comparaison entre l'activité des mexicaines immigrantes vivant aux États-Unis et celles qui vivent au Mexique. Mais il n'existe pas encore une comparaison entre l'activité des femmes noires des États-Unis et celle des femmes vivant en Afrique Subsaharienne.

L'objectif de cet article est de mettre en exergue et de comparer les déterminants de l'activité des veuves d'origine noire vivant dans la région métropolitaine de New-York et les Nigériennes vivant dans la ville de Niamey au Niger.

Revue de la littérature sur les déterminants de l'activité des veuves

Aux États-Unis, la veuve a près de 2 fois plus de chance de tomber dans la pauvreté après le décès de son conjoint (Hungerford, 2001). La veuve noire est relativement la plus pauvre de toutes, a plus de chance d'être chef de famille et a peu de chance de se remarier (McDonald, 1987). L'auteure ajoute que la situation est encore plus difficile en milieu urbain où la veuve noire manque de soutien économique, est isolée, perd certains avantages et droits liés au mariage et se voit attribuer de nouveaux rôles sociaux.

Les études spécifiques sur les déterminants de la participation active à l'économie américaine des veuves sont rares car elles sont généralement incluses dans le même groupe que les divorcées et ou les célibataires. Dans cette perspective, Rexroat (1990) montre que la structure familiale est un facteur discriminant de l'activité des femmes divorcées ou veuves chefs de ménage. Ainsi, la présence d'un parent adulte ou celle d'un enfant biologique de moins de 6 ans est négativement associée à la propension de travailler de la femme divorcée, séparée ou veuve noire tandis que l'interaction entre les deux aspects influence positivement la propension à travailler.

Les caractéristiques individuelles telles que l'instruction et l'âge sont des facteurs discriminants les plus cités de l'activité féminine. Rexroat (1990) montre qu'aux États-Unis, les femmes noires chefs de ménage, veuves ou divorcées et éduquées, ont plus de chance de travailler que celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, elle montre, tout comme Herr (1995), qu'il n'existe pas de différences significatives entre les plus jeunes et leurs aînées. Quant aux caractéristiques familiales, Rexroat (1990) montre que la présence dans le même ménage d'un jeune et d'un adulte augmente la chance de travailler chez une veuve ou divorcée aux États-Unis.

En Afrique la situation n'est pas plus reluisante. Vivant déjà dans des sociétés économiquement pauvres, les veuves du milieu urbain sont peu instruites et font face à la dégradation de la solidarité familiale. Cependant, elles peuvent se réjouir de vivre dans des familles élargies où vivent enfants adultes, petits enfants et les autres parents. Ainsi, leur propension à travailler dépendra beaucoup des conditions de vie des ménages dans lesquels elles se trouvent.

Les études sur les déterminants de l'activité des femmes y sont rares car l'activité de la femme est restée longtemps liée à son statut matrimonial. Ainsi, il existe une importante littérature sur l'emploi des femmes en milieu urbain qui montre que les femmes mariées auraient moins de chance de travailler que les veuves ou divorcées (Adjamagbo et al., 2004 ; Adjamagbo et Antoine, 2004). Ces auteurs y trouvent une cause culturelle liée à l'importance accordée au mariage dans les sociétés musulmanes. Ils indiquent en effet, que le veuvage est la seule issue pour arriver à l'autonomie permanente chez une femme dans les villes musulmanes comme Dakar (Sénégal), alors qu'à Lomé, ville chrétienne, il n'y aurait pas de corrélation entre statut matrimonial et autonomie économique. Ils ont montré aussi que les femmes plus âgées ont plus de chance de travailler en dehors du ménage que les jeunes, mais il n'y a pas eu de contrôle selon la structure familiale et d'autres caractéristiques individuelles des femmes.

Il est donc légitime de chercher à connaître les effets de la présence des enfants, des jeunes et des adultes dans un ménage sur l'activité d'une femme, en particulier la veuve.

Mais la rareté des études et le manque d'intérêt sur le veuvage en Afrique Subsaharienne proviennent du fait que cet événement soit fréquent mais temporaire pour la majorité des femmes en âge de procréer, alors que les personnes âgées ne présentent pas encore une préoccupation. Mais l'activité des veuves âgées sera désormais d'actualité avec le problème de la mortalité adulte due au VIH/SIDA. Elles ont de plus en plus de chance de se retrouver seules avec des petits enfants à prendre en charge malgré certaines limites physiques et économiques.

Enfin, et comme il fallait s'y attendre, il n'y a pas eu encore une tentative de comparaison entre les femmes noires vivant en Amérique du Nord et celles vivant en Afrique Subsaharienne, malgré divers travaux des organismes des Nations Unies sur le travail féminin dans le monde.

Nous tenterons de combler ce vide en tentant de déterminer et de comparer les effets de l'entourage familial et des caractéristiques individuelles des veuves sur leur propension à travailler en milieu urbain du Nord et du Sud.

Hypothèse

Notre première hypothèse est à l'effet que les veuves de race noire vivant en Amérique du Nord pourraient avoir le même comportement que leurs homologues du Sud en matière de travail hors du foyer. Plus particulièrement, nous supposons que la présence d'un membre adulte de la famille dans le ménage aurait pour effet de réduire les chances de travailler pour la veuve, tandis que celle d'un enfant ou jeune de moins de 18 ans aurait l'effet contraire.

La seconde hypothèse porte sur l'effet de l'âge de la veuve sur la propension à travailler. Avec les effets de la modernisation en milieu urbain (plus d'instruction et moins d'enfants pour les jeunes femmes), les avantages sociaux (pension de vieillesse et ou de retraite ; système de garderie) aux États-Unis et l'importance du mariage et la solidarité familiale au Niger, on s'attend à ce que les veuves en âge de reproduction (15-49 ans) soient plus actives que les veuves plus âgées.

Données, Méthodes et variables utilisées

Données

Pour vérifier nos hypothèses, nous utiliserons les données des recensements de 2000 des États-Unis et de 2001 au Niger. Plus précisément nous retenons la région métropolitaine de New York aux États-Unis et la ville de Niamey au Niger (Afrique de l'Ouest).

Les données américaines correspondent au recensement de l'État de New York de l'année 2000. Elles sont fournies par The Integrated Public Use Microdata Series (IPUMS) qui contient 38 échantillons construits à partir de 15 recensements fédéraux et des enquêtes communautaires américaines (American Community Surveys) de 2000-2004. Le choix de New-York s'explique par le fait que la zone métropolitaine de cette ville connaît une grande concentration ethnique et fait partie des grandes villes avec une forte communauté noire. Le Niger est un exemple de pays où le milieu urbain subit les effets de la modernisation avec le développement de l'activité économique féminine mais où il existe encore un fort attachement aux valeurs familiales traditionnelles et religieuses en matière de mariage et d'entraide.

L'échantillon retenu à New York est composé de 5154 veuves de race noire (sans les métisses) des ménages ordinaires (donc sans celles qui vivent en institution). Au Niger nous retenons uniquement les veuves de nationalité nigérienne vivant dans des ménages ordinaires au nombre de 10396.

Variables

La variable dépendante est la probabilité d'être active qui prend la valeur 1 si la veuve est active et 0 sinon. On entend par personne active, toute personne exerçant une activité économique, qui est en chômage ou qui cherche son premier emploi. Selon les recensements, les femmes au foyer, qui n'exercent pas d'activité secondaire, sont inactives.

Le choix des variables indépendantes a paru plus laborieux du fait que les données américaines contiennent plus de détail que celles du recensement du Niger. Toutefois nous avons tenu à retenir les mêmes variables pour faciliter la comparaison.

Les principales variables explicatives sont : la structure familiale (présence d'un enfant de moins de 6 ans, d'un jeune de 6-17 ans et d'un adulte de 18-54 ans dans le ménage) et l'âge de la veuve.

Les variables de contrôle sont : l'alphabétisation, le lien de parenté avec le chef de ménage, la taille du ménage, le sexe du chef de ménage et le statut d'occupation du logement.

Notons que dans la littérature, c'est la présence de l'enfant biologique d'âge scolaire qui est considérée comme un facteur de l'activité d'une femme. Mais cette variable n'a pas été

retenue ici car les données du recensement du Niger ne permettent pas de ressortir tous les liens de parenté possibles entre les enfants et les autres personnes.

Méthodes

Notre variable dépendante est dichotomique alors que les variables indépendantes sont aussi bien dichotomiques que continues. C'est donc la méthode logistique qui serait appropriée pour tester nos hypothèses. Pour ce faire, nous utiliserons des méthodes d'analyses descriptive et multivariée à l'aide du logiciel STATA.

Résultats

Analyse descriptive

Avant d'entamer l'analyse explicative, il paraît essentiel de donner un aperçu de la situation d'activité selon les différentes caractéristiques des veuves et d'avoir une idée de l'association entre les variables explicatives retenues et l'activité. Le tableau 1 nous montre que l'incidence de l'activité chez les veuves présente certaines tendances identiques mais à des niveaux différents entre les deux villes. Ainsi leur taux d'activité est de 22,5% à New York contre 30% à Niamey. Comme il fallait s'y attendre, l'alphabétisation a un effet positif sur le fait de travailler. En effet, dans chaque ville, les veuves alphabétisées sont plus actives que les non alphabétisées. Mais le taux d'activité des veuves nigériennes est le double de celui des veuves noires alphabétisées de New York. Ce rapport est plus du double chez les analphabètes. De même, les veuves âgées de 25 à moins de 65 ans sont plus actives que les autres. Ce qui va dans le sens de notre hypothèse selon laquelle les veuves les plus jeunes sont plus actives que les plus âgées. Ici pourtant, les taux d'activité sont plus élevés chez les veuves noires de New York, sauf pour les veuves de 65 ans et plus. Toujours dans les similitudes, on note que les veuves vivant dans un ménage dirigé par les femmes sont plus actives que celles vivant dans un ménage masculin. Là aussi, notre hypothèse se trouve soutenue.

Au niveau des divergences, on constate qu'à New York, les veuves noires vivant chez un autre parent (qui n'est pas leur enfant biologique) sont plus actives que les autres ; tandis qu'au Niger les veuves chefs de ménage sont les plus actives. Dans les deux villes, les veuves mères du chef de ménage sont moins actives que les autres.

On constate qu'à Niamey, les veuves vivant dans des logements en location sont plus actives que celles vivant dans une maison sans payer le loyer. Ce qui est le contraire à New York. Mais il faut noter que le statut d'occupation du logement est très faiblement associé à l'activité de la veuve noire à New York.

Enfin, plus surprenant, c'est l'absence d'association entre certaines variables de la structure familiale et l'activité de la veuve noire à New York. La présence d'un jeune de 6-17 ans n'est pas significativement associée à l'activité de la veuve noire à New York et celle de la nigérienne à Niamey. Par contre les présences d'un enfant de moins de 6 ans, celle d'un jeune de 6-17 ans ou celle d'un adulte de 18-54 ans ne sont pas significativement associées à l'activité des veuves noires à New York, mais le sont avec les nigériennes de Niamey. Il ressort ainsi que les veuves vivant avec un enfant de moins de 6 ans ou un adulte sont moins actives que celles qui vivent sans l'un ou l'autre.

Cette description ne donne pas une confirmation ou infirmation de nos hypothèses car les relations ci-dessus ne donnent pas les effets des différentes variables sur la propension à travailler d'une veuve. Elle permet toutefois de ne pas conserver la variable présence d'un jeune de 6-17 ans dans l'analyse explicative.

TABLEAU 1 : INCIDENCE DE L'ACTIVITÉ DES VEUVES DU MILIEU URBAIN SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES ET INDIVIDUELLES : NEW YORK ET NIAMEY

Variables explicatives	New York (USA)	Niamey (NIGER)
Alphabétisée		
Oui	22,9	46,4
Non	11,7	27,5
<i>Niveau de signification</i>	***	***
Age		
Moins 25 ans	28,9	11,2
25-49 ans	60,7	40,9
50-64 ans	44,2	31,5
65 ans et plus	6,9	17,2
<i>Niveau de signification</i>	***	***
Présence d'enfant moins 6 ans		
Oui	22,8	27,1
Non	22,4	34,3
<i>Niveau de signification</i>	NS	***
Présence de jeunes dans le ménage		
Oui	22,0	29,8
Non	22,8	31,6
<i>Niveau de signification</i>	NS	NS
Présence d'adultes dans le ménage		
Oui	22,2	29,7
Non	23,6	34,6
<i>Niveau de signification</i>	NS	***
Lien de parenté		
Chef de ménage	23,7	39,8
Mère du chef	10,1	14,7
Autre parent	28,2	19,5
Sans lien avec le chef	21,8	25,0
<i>Niveau de signification</i>	***	***
Sexe du chef de ménage		
Masculin	18,3	15,8
Féminin	22,8	37,5
<i>Niveau de signification</i>	**	***
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire	23,7	28,5
Locataire	21,6	37,9
<i>Niveau de signification</i>	*	***
Ensemble des veuves	22,5	30,0

Source : Recensement USA, 2000 ; Recensement Niger, 2001.

Niveau de signification : * : 10% ; ** : 5% ; *** : 1%

Analyse bivariée

L'analyse bivariée (Modèles M0, tableau 2) fournit les effets bruts des différentes variables explicatives sur la propension pour une veuve d'être active en milieu urbain. Les résultats, présentés dans les colonnes 2 et 5 du tableau 2, montrent que la propension à

travailler d'une veuve urbaine varie selon les caractéristiques individuelles et familiales avec des similitudes et des divergences entre New York et Niamey.

On constate de manière globale que seules l'alphabétisation et l'âge présentent les mêmes effets sur la propension à travailler chez les veuves dans les deux villes. Ainsi, quelque soit la ville, une veuve alphabétisée a au moins deux fois plus de chance de travailler que celle qui ne l'est pas. Toutefois, le fait que la veuve nigérienne alphabétisée soit plus active que sa consœur noire de New York peut s'expliquer par le fait que la nigérienne, par sa rareté, est plus privilégiée que celle de New York qui fait face à la discrimination. De même, on constate que plus la veuve est âgée moins elle a la chance d'être active. Ce qui confirme en partie nos hypothèses sur les effets de l'alphabétisation et du cycle de vie de la veuve.

Par ailleurs, les veuves chefs de ménage ont plus de chance de travailler que les autres. Mais pas à tous les niveaux à New York où la différence n'est significative qu'entre les chefs de ménage et les mères des chefs de ménage, ces dernières ayant 64% et 74% moins de chance de travailler que les chefs de ménage respectivement chez les noires de New York et les nigériennes de Niamey. À Niamey, les veuves qui ne sont pas mères des chefs de ménage ont respectivement 63% et 50% moins de chance de travailler que les chefs de ménage.

Partout dans le monde, le devoir envers les parents est reconnu. Ce n'est donc pas surprenant de voir que les veuves mères des chefs de ménages soient exemptées de certains travaux économiques hors du ménage. À contrario, à New York et ailleurs dans les pays développés, la culture de la solidarité familiale a atteint ses limites avec le développement de la richesse individuelle. À cet effet, la cohabitation avec un autre membre de sa famille ou non ne garantit pas à une veuve la prise en charge essentielle pour ne pas travailler. Par contre, à Niamey, cette solidarité semble avoir de beaux jours devant elle, car il se trouve que les autres parents et même les non apparentés apporteraient leur soutien à la veuve. Il faut noter d'ailleurs que parmi les non apparentés à la veuve, se trouveraient ses beaux parents (qui sont pourtant comme membres de la famille à cause des liens de mariage qui les unissaient) selon la définition de la parenté avec le chef de ménage lors du recensement de 2001.

Le fait de vivre dans un ménage dirigé par une femme augmente les chances de travailler chez une veuve. Mais à New York, il n'y a pas de différence significative au seuil de 5% selon le sexe du chef de ménage. Prises isolément, les présences d'enfants ou d'adultes dans un ménage n'ont pas d'effets significatifs sur la propension de travailler d'une veuve noire de New York. Par contre à Niamey, la présence d'un enfant de moins de 6 ans et celle d'un adulte diminuent respectivement de 29% et 20% les chances de travailler d'une veuve nigérienne.

Le mode d'occupation du logement a des effets bruts divergents dans les deux villes. La possession d'un logement n'a pas d'effet significatif (au seuil de 5%) sur la propension à travailler pour la veuve noire de New York. À Niamey par contre, il la diminue significativement de 35%.

Enfin la taille du ménage influence différemment la propension à travailler d'une veuve dans les deux villes. Dans le même ordre d'idées, plus le ménage est grand, plus grande est la probabilité de travailler chez la veuve noire à New York, alors que c'est le contraire à Niamey.

TABLEAU 2 : RAPPORTS DE CÔTES DES VARIABLES EXPLICATIVES SUR LA PROBABILITÉ D'ÊTRE ACTIF CHEZ LES VEUVES NOIRES DE NEW YORK ET NIGÉRIENNES DE NIAMEY

Variables explicatives	New York			Niamey		
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₀	M ₁	M ₂
Alphabétisée	2,25***	1,56*	1,54	2,28***	1,97***	1,96***
Âge						
Moins 50 ans	MR	MR	MR	MR	MR	MR
50-64 ans	0,53***	0,54***	0,39***	0,75***	0,80***	6,53**
65 ans et plus	0,05***	0,05***	0,06***	0,34***	0,43***	4,92**
Enfant <6 ans	1,03	1,02	0,13*	0,71***	1,05	0,68
Adulte 18-54	0,93	0,82*	0,71	0,80***	0,88	7,41***
Lien de parenté						
Chef de ménage	MR	MR	MR	MR	MR	MR
Mère du chef	0,36***	0,49***	0,49***	0,26***	0,56***	0,57***
Autre parent	1,26	0,80	0,79	0,37***	0,49***	0,49***
Sans lien avec le chef	0,90	0,68	0,67	0,50***	0,64***	0,64***
Sexe du chef de ménage						
Féminin	MR	MR	MR	MR	MR	MR
Masculin	0,76*	1,19	1,19	0,31***	0,61***	0,61***
Propriétaire du logement	1,13*	1,38***	1,40***	0,65***	0,79***	0,78***
Enfant<6*V5064	-	-	0,75	-	-	1,09
Enfant<6*V65plus	-	-	1,01	-	-	1,01
Adulte*V5064	-	-	1,57	-	-	0,12***
Adulte*V65plus	-	-	0,78	-	-	0,08***
Enfant<6*adulte18-54	-	-	9,10**	-	-	1,53***
Taille du ménage	1,11***	1,16**	1,16**	0,96***	0,99	0,99
Taille au carré		0,99*	0,99*		1,00	1,00
-2L		2104	2096		5664	5652
ddL		12	17		12	17
χ^2		867	861		998	1023
Effectif total	-	5152	5152	-	10074	10074

Source : Recensement USA, 2000 ; Recensement Niger, 2001.

Signification : * : <10% ; ** : p<5% ; *** : p<1%

MR : Modalité de référence

Analyse multivariée

Les effets bruts ne peuvent pas à eux seuls expliquer les comportements actifs des veuves. L'analyse multivariée permet d'avoir les effets nets de chaque variable après contrôle des autres afin de confirmer ou infirmer certaines associations significatives entre les variables explicatives et la propension à travailler d'une veuve en milieu urbain. Les modèles M1 (colonnes 3 et 6) du tableau 2 présentent les effets conjoints des variables retenues sur la probabilité de travailler sans tenir compte des effets d'interaction entre la présence d'un enfant et celle des autres.

La prise en compte d'autres variables montre que l'alphabétisation n'est pas significativement discriminante chez les veuves noires à New York, alors qu'à Niamey, les

alphabétisées ont près de deux fois plus de chance de travailler que les non alphabétisées. En fait, à New York, presque tout le monde est alphabétisé, mais l'obtention du travail tient plus de la couleur de la peau que du niveau d'instruction (McDonald, 1987). Par conséquent, être ou non alphabétisée ne changerait rien dans les chances de travailler chez la veuve noire. À Niamey par contre, comme dans la plupart des pays en développement, les femmes instruites (donc alphabétisées) sont peu nombreuses et la politique de la promotion de la femme leur offre plus de chance de trouver un emploi en dehors du ménage en milieu urbain. Les non alphabétisées réalisent des petits travaux le plus souvent non classés comme activités économiques.

Il est intéressant de noter qu'à Niamey, les effets bruts de la présence d'un enfant de moins de 6 ans et d'un adulte sont en fait entraînés par les autres variables que sont l'âge de la veuve, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe du chef de ménage et le statut d'occupation de la maison. À New York par contre, l'effet de la présence d'un adulte de 18-54 ans serait influencé par les autres variables mais à un niveau de signification assez faible (10%).

Ainsi, la baisse de la propension à travailler avec l'âge se confirme chez les veuves du milieu urbain aussi bien à New York qu'à Niamey. Si à New York, les effets de l'âge sont indépendants, à Niamey, la réduction de l'écart entre les jeunes et les plus âgées laisse présager une interaction avec d'autres variables. Cette situation confirme en partie l'hypothèse selon laquelle l'âge agit négativement sur la propension à travailler chez une veuve noire à New York et nigérienne de Niamey. À New York, les veuves âgées n'ont pas assez de force pour travailler ou bénéficient des bienfaits de la sécurité sociale, de la pension de vieillesse et ou de la retraite. À Niamey par contre, les veuves âgées sont généralement entourées par leurs familles qui les prennent en charge. Il s'agit d'un devoir social car ces veuves jouent un rôle social particulier dans les processus de mariage et autres cérémonies et dans le gardiennage des petits enfants (Schildkrout, 1983).

Cette étape confirme que les veuves chefs de ménage ont plus de chance de travailler que celles qui ne le sont pas quelle que soit la ville. Mais à New York, seul le fait de vivre chez son enfant peut permettre à la veuve de ne pas travailler. À Niamey, par contre, toute cohabitation diminue la chance de travailler d'une veuve.

En présence des autres variables, l'effet de la possession du logement devient plus fort et plus significatif dans les deux villes. Mais il est positif à New York et négatif à Niamey. L'explication de cette situation est relativement peu facile puisqu'il y a risque d'endogénéité. En effet, dans les grandes villes comme New York, pour disposer d'un logement il faut au préalable avoir les moyens d'en acheter sous forme d'hypothèque. Et, il est possible que ce soit le fait d'être actif qui augmente les chances de bénéficier d'un prêt hypothécaire. Au Niger, la situation n'est pas la même car si elle ne vit pas en location, la veuve vit soit chez un des ses parents soit dans la famille de son mari avec ses enfants. Dans ce cas, elle peut bénéficier de l'aide de son entourage pour ne pas travailler.

On constate aussi que la taille du ménage n'a finalement pas d'effet significatif sur la propension à travailler chez une veuve nigérienne de Niamey alors qu'à New York, plus le ménage est grand, plus la propension à travailler est grande chez la veuve. À l'opposé, le sexe du chef du ménage n'a pas d'effet sur la chance de travailler d'une veuve noire, alors qu'à Niamey, une veuve nigérienne vivant dans un ménage dirigé par un homme a 36% moins de chance de travailler que celle qui vit chez une femme.

La prise en compte des effets d'interaction entre la présence d'un enfant de moins de 6 ans et d'un adulte d'une part, et entre l'âge et la structure familiale de l'autre donne un résultat important dans ce travail (Modèle M₂ du tableau 2). À New York, on constate que la présence conjointe d'un enfant de moins de 6 ans et d'un adulte augmente la chance de

travailler d'une veuve. Ainsi, une veuve qui vit avec au moins un enfant de moins de 6 ans dans le même ménage qu'un adulte de 18-54 ans, a neuf (9) fois plus de chance de travailler que celle qui vit sans l'un et l'autre. La non variation des effets des autres variables montre que celles-ci agissent indépendamment l'une de l'autre sur la propension à travailler chez la veuve noire de New York. Tout ceci confirme en fait que la veuve de moins de 50 ans a plus de chance de travailler que celles qui sont plus âgées à New York. Et que la présence d'un enfant n'a d'effet significatif que si elle est associée à celle d'un adulte.

La situation est différente et encore plus intéressante à Niamey. En effet, les effets de l'âge et de la présence d'un adulte ont changé dans le modèle M2. Ceci indique que ces deux variables interagissent sur la propension à travailler chez une veuve nigérienne. De plus, ceci confirme la prise en compte de l'interaction qui montre que la veuve de moins de 50 ans vivant avec un adulte de 18-54 ans a moins de chance de travailler que les plus âgées. D'ailleurs, on constate que, toute chose égale par ailleurs, les veuves de 50-64 ans et celles de plus de 65 ans ont respectivement 6,5 et 5 fois plus de chance de travailler qu'une veuve de moins de 50 ans. De plus, la veuve qui vit avec un adulte de 18-54 ans a 7 fois plus de chance de travailler que celle qui ne vit pas avec un adulte. Ce résultat correspond bien avec la réalité culturelle au Niger en général. En effet, une veuve de moins de 50 ans est encore une épouse potentielle donc pouvant se remarier rapidement. Par contre, les femmes de plus de 50 ans, ayant donc atteint la ménopause, ont très peu de chance de se remarier et bénéficient de beaucoup de considérations sociales. Elles sont dès lors libres de faire le travail qu'elles veulent en dehors des rôles sociaux qu'elles jouent dans l'intérêt de la communauté. Ce résultat va dans le sens de la plus grande autonomie chez les veuves en milieu urbain dans une société islamisée comme la ville de Dakar (Adjamagbo et Antoine, 2004 ; Adjamagbo et al., 2004).

Discussion

Le changement de structure familiale est très important dans la comparaison entre le milieu urbain nord et sud. Au nom de la modernisation et de la communication, on s'attend à ce que les familles urbaines du sud aient les mêmes caractéristiques que celles du nord. Les chances paraissent encore plus fortes quand il s'agit de personnes de même couleur, comme nous l'avons estimé au début de ce travail. Nous avons deux hypothèses principales pour ce travail. La première soutient que l'âge de la veuve agit négativement sur la propension à travailler d'une veuve. La seconde suppose que la présence d'un enfant agit négativement alors que celle d'un adulte influence positivement la propension à travailler d'une veuve.

Dans un premier temps, on a vu qu'au niveau brut, l'âge avait un effet négatif sur la propension à travailler dans les deux villes. Mais après contrôle selon l'alphabétisation, les caractéristiques du ménage et la structure familiale, cette situation n'est vraie que chez les veuves noires de New York. À Niamey, en effet, l'effet de l'âge varie en fonction de la présence d'un adulte qui augmente la chance de travailler pour une veuve. Ainsi, les veuves âgées de plus de 50 qui habitent avec un adulte de 18-54 ans ont au moins 5 fois plus de chance de travailler qu'une veuve de moins de 50 ans vivant avec un adulte.

On observe ici un effet important du contexte selon lequel les veuves âgées vivant en Occident sont confrontées à l'absence de leurs enfants qui les quittent à un âge plus ou moins jeune. À New York, les veuves noires vivent dans le monde occidental où l'individualisme est plus prononcé et où chaque parent s'occupe directement de son enfant et la veuve chef de ménage n'est pas tenue à prendre en charge sans compensation les enfants des adultes présents. À moins que, comme on le constate, les adultes en question soient ses enfants.

À Niamey, malgré l'urbanisation, la famille reste encore très élargie car l'absence d'opportunités économiques en milieu rural entraîne une convergence familiale vers la capitale. Ce qui donne à la veuve un cadre idéal pour travailler si elle le désire. Mais le remariage rapide

des veuves de moins de 50 ans fait que seules les veuves plus âgées le restent définitivement. Et en milieu urbain, celles-ci sont généralement chefs de ménage, contraintes à travailler pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Toutefois, si elles vivent chez une autre personne ou dans un ménage dirigé par un homme, elles ont peu de chance de travailler car généralement prises en charge.

Les résultats montrent que les effets des structures familiales sur la propension à travailler ne sont pas les mêmes chez les veuves noires de New York et nigériennes de Niamey. Dans les deux villes, la présence d'un enfant de moins de 6 ans n'a pas d'effet mais interagit avec celle d'un adulte. Mais c'est à New York que cette interaction est plus prononcée. Il faut noter qu'en Afrique Subsaharienne, les études sont réalisées à partir des hypothèses nées de l'expérience occidentale, donc difficilement adaptables au contexte local. Par exemple le fait que la propension à travailler soit associée au nombre d'enfants de la femme est une réalité occidentale où s'est développée l'activité salariale pour tous. En Afrique, cette hypothèse est rejetée dans tous les sens. En milieu urbain où existe le travail salarié, cette réalité ne concerne qu'une infime partie de la population féminine qui est scolarisée. Mais ces dernières travaillent sans pression, car elles font garder leurs enfants par des jeunes filles ou des femmes âgées issues de la famille élargie.

D'autres résultats sont importants à souligner ici. L'alphabétisation toujours considérée comme très importante dans la promotion économique de la femme n'a aucun effet discriminant chez les veuves noires de New York, alors qu'à Niamey, les veuves alphabétisées ont plus de chance de travailler que celles qui ne le sont pas. La raison est simple car à New York, l'alphabétisation est offerte à toutes les femmes tandis qu'au Niger, encore plus que dans tout autre pays au monde, l'alphabétisation de la femme est assez rare. Les femmes instruites sont peu nombreuses, privilégiées et se retrouvent en milieu urbain où elles bénéficient de toutes les offres d'emploi et des bénéfices des politiques en faveur de l'émancipation économique de la femme.

Malgré les résultats intéressants, la présente étude peut avoir quelques insuffisances dues à la qualité des données. D'abord, il pourrait être intéressant de voir l'évolution de l'activité des veuves dans le temps. Cela est particulièrement capital dans le cas du Niger où la veuve reste sans activité pendant 4 mois 10 jours pour observer les rites traditionnels et religieux qui suivent la perte du mari. Il est aussi important d'observer cette évolution de l'activité chez une veuve ayant connu l'événement plus d'une fois. Mais pour cela, il fallait disposer de données longitudinales.

Ce travail serait encore amélioré si l'on traitait séparément les veuves employées et celles qui sont en chômage ou cherchant leur premier emploi. Mais la faible taille des échantillons ne favorisait pas cette désagrégation.

Conclusion

Toute comparaison de la situation d'activité des femmes en général et des veuves en particulier doit nécessairement tenir compte des contextes sociaux et économiques dans lesquels elles vivent.

Cet exemple de comparaison de veuves noires d'Amérique du Nord et d'Afrique montre que la présence d'un enfant en bas âge n'est pas à elle seule déterminante dans la propension à travailler chez les veuves. Son effet dépend de la présence d'un adulte surtout à New York. Cette présence d'un adulte est aussi le principal facteur qui explique la différence selon l'âge entre les veuves au Niger. Ce qui montre que l'importance de la famille dans la propension à travailler d'une femme dans le monde contemporain n'est pas aussi uniforme que le laisse penser la théorie de la modernisation.

Si à New York, l'âge agit négativement sur la propension à travailler d'une veuve, au Niger ce sont les veuves de plus de 50 ans et de moins de 65 ans qui ont plus de chance de travailler que les autres.

La différence entre New York et Niamey repose enfin sur le fait que le veuvage est vécu une seule fois dans la première ville alors qu'il est répétitif dans les pays musulmans.

Compte tenu de leur âge avancé et la de cessation de la reproduction, les veuves sont plus libres d'exercer des tâches hors de leurs foyers et le système social leur délègue de nouveaux rôles sociaux. La mortalité due au VIH/SIDA est en train de changer la donne en Afrique Subsaharienne et le remariage n'est plus garanti chez les jeunes veuves. Si on y ajoute la dégradation du tissu économique et social et l'absence de prise en charge sociale par l'État en milieu urbain, les veuves ont besoin de travailler pour assurer leur bien-être en l'absence d'un mari. Malheureusement, la nomenclature économique occidentale n'a pas prévu de codification pour nombre d'activités économiques et sociales des femmes en Afrique Subsaharienne, ce qui justifie la sous-estimation longtemps décriée de l'activité des veuves dans les opérations de collectes en Afrique Subsaharienne.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGOÀ-PÉREZ et FUENTES-FLORES (2006), *Labor Force Patterns of Mexican Women in Mexico and United States. What changes and what remains ?*, Paper presented at the PAA annual conference, 32 p.
- BAGCHI A. D., 1998, « *Women at Work : A Study of the Factors Influencing Women's Employment, 1972-1985* », CDE Working Paper N°. 98-27, 50 p.
- BURKHAUSER R.V., P. GILES, D.R. LILLARD, and J. SCHWARZE, 2005, « *Until Death Do Us Part : An Analysis of the Economic Well-Being of Widows in Four Countries* », in *Journal of Gerontology*, Vol. 60B(5), pp. S238-S246.
- CATTEL M., 2002, « *Gender, Age and Work among the Abaluyia of Kenya* », in Makoni et Stroeken (eds), *Aging in Africa : Sociolinguistic and Anthropological Approaches*, pp. 155-175.
- DELBÈS, C. et GAYMU, J., 2002, « *Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse : vécus masculin et féminin* », *Population*, Vol. 57(6), pp. 879-909.
- HERR E., 1995, « *Women, Matrital Status, and Work Opportunities in 1880 Colorado* », *The Journal of Economic History*, Vol. 55(2), pp. 339-366.
- HUNGERFORD L. T., 2001, « *The economic consequences of widowhood on elderly women in the United States and Germany* », in *The Gerontologist*, Vol. 41(1), pp. 103-110.
- MACDONALD, J.M., 1987, « *Support Systems for American Black Wives and Widows* », in Lapota (ed), *Widows : North America*, Volume II, pp.139-157.
- NATIONAL RESEARCH COUNCIL, 2001, *Preparing for an Aging World: The Case for Cross-National Research*, National Academy Press, Washington D.C, 308 p.
- PETERS A. and A. LIEFBROER, 1997, « *Beyond Marital status: Partner History and Well-Being in Old Age* », in *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 59(3), pp. 687-699.
- SCHILDKROUT E., 1983, « *Dependence and Autonomy : The Economic Activities of Secluded Hausa Women in Kano* », in Oppong, C. (ed), *Female and Male in West Africa*, pp. 107-126.